



TRANSAT A.T. INC.
TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 juillet 2021

Relations avec les investisseurs

M. Jacques Simoneau

Chef de la direction financière - par intérim

relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier

TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2021, par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2020 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les notes afférentes et le rapport annuel de 2020, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du troisième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2020. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 8 septembre 2021. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière, les impacts de la pandémie de coronavirus [« COVID-19 »], ses perspectives futures et des mesures projetées, dont notamment la reprise graduelle de certains vols et des mesures visant à rehausser sa trésorerie. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Au 31 juillet 2021, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. La section Situation financière, trésorerie et sources de financement du rapport de gestion et la note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés contiennent plus de détails à ce sujet.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture complète des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de vaccination et de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. À partir du 30 juillet 2021, la Société a partiellement repris ses opérations et déployé progressivement un programme d'été réduit. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la progression de la vaccination et la levée de certaines restrictions ont permis un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2020.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation.
- La perspective selon laquelle sous réserve de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation tel que décrit à la section Base d'établissement et incertitude relative à la continuité d'exploitation du présent rapport de gestion et à la note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés, la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de sa capacité d'emprunt.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les restrictions imposées par les autorités gouvernementales en matière de déplacement et de frontières seront assouplies de façon à permettre une reprise de la nature et de l'ampleur escomptées, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles annoncées ou anticipées présentement, que les voyageurs continueront de voyager malgré les nouvelles mesures sanitaires et autres contraintes imposées en raison de la pandémie, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les gains (pertes) à la cession d'entreprises, les charges de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement, les gains (pertes) de change et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés à la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312,0 millions \$. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Perte d'exploitation	(98 368)	(132 013)	(282 896)	(186 630)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	570
Amortissement et dépréciation	47 355	53 181	120 117	154 620
Perte d'exploitation ajustée	(50 928)	(79 941)	(155 523)	(31 440)
Perte avant charge d'impôts	(137 920)	(45 850)	(267 650)	(247 666)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	570
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	(10 691)	32 169
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9 435	—	10 192	—
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	(46 704)	7 447
Dépréciation d'actifs	—	2 384	—	2 384
Perte ajustée avant charge d'impôts	(115 436)	(140 583)	(327 407)	(204 926)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(138 125)	(45 115)	(268 220)	(258 468)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	570
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	(10 691)	32 169
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9 435	—	10 192	—
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	(46 704)	7 447
Dépréciation d'actifs	—	2 384	—	2 384
Incidence fiscale	—	—	—	16 785
Perte nette ajustée	(115 641)	(139 848)	(327 977)	(198 943)
Perte nette ajustée	(115 641)	(139 848)	(327 977)	(198 943)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 747	37 747	37 747	37 747
Perte nette ajustée par action	(3,06)	(3,70)	(8,69)	(5,27)

(en milliers de dollars)	Au 31 juillet	Au 31
	2021	octobre
	\$	\$
Dettes à long terme	421 563	49 980
Passif lié aux bons de souscription	51 683	—
Coûts de financement reportés	(21 985)	—
Obligations locatives	976 973	853 906
Dettes totales	1 428 234	903 886
Dettes totales	1 428 234	903 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(429 377)	(426 433)
Dettes totales nettes	998 857	477 453

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2021 \$	2020 \$	Écart \$	Écart %	2021 \$	2020 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés								
Revenus	12 548	9 546	3 002	31,4	62 037	1 273 643	(1 211 606)	(95,1)
Perte d'exploitation	(98 368)	(132 013)	33 645	25,5	(282 896)	(186 630)	(96 266)	(51,6)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(138 125)	(45 115)	(93 010)	(206,2)	(268 220)	(258 468)	(9 752)	(3,8)
Perte de base par action	(3,66)	(1,20)	(2,46)	(205,0)	(7,11)	(6,85)	(0,26)	(3,8)
Perte diluée par action	(3,66)	(1,20)	(2,46)	(205,0)	(7,11)	(6,85)	(0,26)	(3,8)
Perte d'exploitation ajustée ¹	(50 928)	(79 941)	29 013	36,3	(155 523)	(31 440)	(124 083)	(394,7)
Perte nette ajustée ¹	(115 641)	(139 848)	24 207	17,3	(327 977)	(198 943)	(129 034)	(64,9)
Perte nette ajustée par action ¹	(3,06)	(3,70)	0,64	17,3	(8,69)	(5,27)	(3,42)	(64,9)
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	(283 257)	(145 389)	(137 868)	(94,8)	(490 187)	77 412	(567 599)	(733,2)
Activités d'investissement	13 095	(1 771)	14 866	839,4	6 107	(68 039)	74 146	109,0
Activités de financement	353 029	(9 960)	362 989	3 644,5	487 998	187	487 811	260 861,5
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	369	(128)	497	388,3	(974)	2 027	(3 001)	(148,1)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	83 236	(157 248)	240 484	152,9	2 944	11 587	(8 643)	(74,6)
					Au 31 juillet 2021 \$	Au 31 octobre 2020 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					429 377	426 433	2 944	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					156 619	308 647	(152 028)	(49,3)
					585 996	735 080	(149 084)	(20,3)
Actif total					1 928 504	2 016 071	(87 567)	(4,3)
Dette (courant et non courant)					421 563	49 980	371 583	743,5
Dette totale nette ¹					1 428 234	903 886	524 348	58,0
Dette totale ¹					998 857	477 453	521 404	109,2

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

FAITS SAILLANTS DE 2021

RÉSILIATION DE LA CONVENTION D'ARRANGEMENT DÉFINITIVE AVEC AIR CANADA

Le 2 avril 2021, la Société a annoncé que l'arrangement prévu avec Air Canada aux termes de la convention d'arrangement révisée entre Transat et Air Canada datée du 9 octobre 2020 (la « convention d'arrangement ») avait été résilié d'un commun accord par Transat et Air Canada. Les parties sont parvenues à cet accord après avoir été informées par la Commission européenne qu'elle n'approuverait pas la transaction. Une copie de l'entente de résiliation a été déposée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans le cadre de la résiliation de la convention d'arrangement, Air Canada a versé à la Société un paiement de résiliation de 12,5 millions \$ et a convenu d'abandonner son droit à des frais de résiliation de 10,0 millions \$ dans le cas d'une acquisition de Transat par un tiers dans les douze mois suivant la fin de la convention d'arrangement.

FIN DES DISCUSSIONS VISANT L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ

Le 21 juin 2021, la Société a annoncé que les discussions avec M. Pierre Karl Péladeau concernant une possible acquisition de la totalité des actions de la Société par l'entremise de sa société Gestion MTRHP inc. (« MTRHP ») ont pris fin. Le 7 avril 2021, M. Péladeau avait communiqué à la Société une proposition non-contraignante envisageant une transaction par laquelle MTRHP ferait l'acquisition de la totalité des actions de Transat sur une base de 5,00 \$ par action, payable en espèces.

FINANCEMENT DE 700,0 MILLIONS \$ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Tel que décrit à la section Financement, le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). En complément du nouveau financement, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes restent en place et sont prolongées pour une durée de deux ans à compter de la mise en place des nouveaux financements. Les ratios applicables aux facilités existantes seront suspendus pour une durée de 18 mois. Le crédit non utilisé au titre de la facilité subordonnée est quant à lui annulé. Au total, le financement disponible s'élève donc à un maximum de 820,0 millions \$, dont 585,1 millions \$ est utilisé au 31 juillet 2021.

CHANGEMENTS À LA HAUTE DIRECTION

Le 26 mai 2021, la Société a annoncé la mise en œuvre du plan de relève de Jean-Marc Eustache, qui prenait sa retraite. Annick Guérard a été nommée à titre de Présidente et cheffe de la direction à compter du 27 mai 2021. Mme Guérard occupait le poste de Cheffe de l'exploitation depuis novembre 2017.

M. Eustache s'est également retiré de ses fonctions au sein du conseil d'administration. Raymond Bachand, administrateur en chef de la Société, lui a succédé à titre de président du conseil et Mme Guérard s'est jointe au conseil d'administration. Ces changements sont effectifs depuis le 27 mai 2021.

Le 31 mai 2021, Daniel Godbout, Vice-président principal et conseiller du président, a fait valoir ses droits à la retraite. M. Godbout ne sera pas remplacé dans ses fonctions.

Le 23 juin 2021, la Société a également annoncé le départ de son Vice-président, finances et administration et Chef de la direction des finances, Denis Pétrin. Celui-ci a quitté ses fonctions le 9 juillet et a été remplacé temporairement par Jacques Simoneau, membre du Conseil d'administration de Transat, qui assurera l'intérim jusqu'à l'aboutissement du processus mis en œuvre pour le recrutement du successeur de M. Pétrin.

Suite à l'annonce de l'abandon de l'activité hôtelière, la Société a mis fin au contrat d'emploi de Jordi Solé, Président de la division hôtelière, en date du 31 août 2021.

Le 9 novembre 2018, la Société avait annoncé le départ de Jean-François Lemay, Président d'Air Transat, lorsque la Société lui aurait trouvé un successeur. Compte tenu des circonstances liées au projet de transaction avec Air Canada, puis à la pandémie de COVID-19, M. Lemay et la Société avaient convenu de différer le départ prévu. Le départ de M. Lemay a par la suite été repoussé au plus tard le 31 juillet 2022, le temps d'identifier et de mettre en place son successeur et d'assurer une transition harmonieuse.

Par ailleurs, deux nouveaux membres se sont joints au comité de direction de la Société : Michèle Barre, Vice-présidente programme, gestion du revenu et tarification, et Joseph Adamo, Chef de la direction des ventes et du marketing.

ABANDON DE LA DIVISION HÔTELIÈRE

Le 20 mai 2021, étant donnée la modification des objectifs stratégiques et la baisse des liquidités en lien avec la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration de la Société a approuvé la cessation des activités de la division hôtelière. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, les activités de la division hôtelière ont généré une perte nette de 5,8 millions \$.

EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture complète des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de vaccination et de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. À partir du 30 juillet 2021, la Société a partiellement repris ses opérations et déployé progressivement un programme d'été réduit. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la progression de la vaccination et la levée de certaines restrictions ont permis un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

La préservation des liquidités est une priorité pour la Société; la Société a pris les mesures énoncées à la section Aperçu du rapport de gestion de notre rapport annuel 2020 à l'égard de la pandémie de COVID-19. D'autres possibilités sont évaluées afin d'atteindre cet objectif et les mesures additionnelles suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 ont été prises au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 :

- La Société a conclu ses démarches visant à sécuriser un financement à long terme. Tel que décrit à la section Financement, le financement disponible s'élève à un maximum de 820,0 millions \$, dont 585,1 millions \$ sont utilisés au 31 juillet 2021. Du montant prélevé, un total de 265,1 millions \$ a servi à rembourser les voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lesquels un crédit voyage avait été émis en raison de la COVID-19 et qui avaient effectué une demande de remboursement.
- Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, deux Airbus A330 et un Boeing 737-800 ont été retournés aux bailleurs de façon anticipée.
- La Société ajuste en continu son programme de vol à l'évolution de la situation. Depuis la reprise de ses opérations aériennes le 30 juillet dernier, elle offre à nouveau un programme réduit de vols internationaux au départ de Montréal et Toronto, qu'elle prévoit étoffer progressivement.
- La Société poursuit les négociations avec ses fournisseurs, incluant les bailleurs d'aéronefs, afin de bénéficier de réduction de coûts et de modifier les termes de paiement, et continue de mettre en place des mesures de réduction des dépenses et des investissements.
- La Société continue de se prévaloir de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC ») pour ses effectifs au Canada, qui lui permet de financer une partie des salaires de son personnel encore au travail et, jusqu'au 28 août 2021, de proposer aux employés mis à pied temporairement de percevoir une partie de leur salaire équivalente au montant de la subvention reçue, sans contrepartie de travail.
- Au 31 juillet 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 429,4 millions \$.

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Née à Montréal il y a 35 ans, Transat est devenue une référence mondialement reconnue du voyage loisirs, particulièrement comme transporteur aérien sous la marque Air Transat. Élue Meilleure compagnie aérienne de loisirs au monde par les passages aux World Airline Awards de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales et canadiennes. Tout au long de leur voyage ou de leur séjour, elle s'emploie à servir ses clients avec passion et convivialité et à leur offrir une prestation parfaitement sécuritaire.

Certifiée Travelife depuis 2018, renouvelant sa flotte aérienne avec des appareils les plus verts dans leur catégorie, elle s'engage au profit d'un environnement plus sain, qu'elle sait essentiel pour son activité et les magnifiques destinations qu'elle dessert.

PLAN STRATÉGIQUE ET OBJECTIFS

La Société a bâti son plan pour les années à venir, et se fixe comme objectif :

- Au cours de l'année 2021, de stabiliser son activité en rationalisant les opérations et en jetant la base de la relance des activités qui assureront la pérennité de la Société après la pandémie ;
- Pendant le période 2022-2026, de ramener la Société à la rentabilité et d'achever la transformation de l'entreprise pour atteindre un niveau de rentabilité supérieur au niveau pré-pandémique, ainsi que de croître dans de nouveaux marchés ;
- Après 2026 : de capitaliser sur les acquis pour propulser Transat vers une nouvelle phase de croissance.

Pour cela, Transat mettra en œuvre ou poursuivra un certain nombre de changements :

- le recentrage des activités aériennes et la redéfinition du réseau, avec une présence accrue à l'Est du Canada et à Montréal et la mise en œuvre d'alliances pour solidifier le réseau ;
- la réduction des coûts et l'accroissement de la flexibilité, notamment par la renégociation d'engagements (flotte, empreinte immobilière...), et le recentrage sur les activités aériennes (abandon de l'activité hôtelière) et une importante simplification de l'organisation ;
- l'optimisation à terme de la structure de son financement ;
- l'accroissement de l'efficacité grâce à une flotte rajeunie et resserrée sur deux types d'appareils Airbus, l'amélioration de l'utilisation des avions, la réduction des effets saisonniers, et l'amélioration des pratiques de gestion du revenu.

Et continuera à s'appuyer et à capitaliser sur ses forces :

- une marque de voyage loisir aimée des voyageurs, à un moment où les vacances et la visite des proches et de la famille seront les fers de lance de la reprise des déplacements aériens ;
- un engagement fort pour l'environnement depuis de nombreuses années ;
- des équipes engagées avec une tradition d'attachement fort à l'entreprise ;
- un ancrage historique au Québec.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2021 \$	2020 \$	Écart \$	Écart %	2021 \$	2020 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	12 548	9 546	3 002	31,4	62 037	1 273 643	(1 211 606)	(95,1)
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	6 593	3 338	3 255	97,5	21 380	435 475	(414 095)	(95,1)
Carburant d'aéronefs	183	28 256	(28 073)	(99,4)	9 454	224 377	(214 923)	(95,8)
Salaires et avantages du personnel	25 775	22 798	2 977	13,1	74 965	204 447	(129 482)	(63,3)
Frais de vente et de distribution	2 427	2 538	(111)	(4,4)	4 883	95 731	(90 848)	(94,9)
Entretien d'aéronefs	11 204	11 709	(505)	(4,3)	40 888	95 893	(55 005)	(57,4)
Frais d'aéroports et de navigation	171	2 214	(2 043)	(92,3)	5 987	71 290	(65 303)	(91,6)
Loyer d'aéronefs	—	202	(202)	(100,0)	—	24 436	(24 436)	(100,0)
Autres coûts aériens	2 244	3 376	(1 132)	(33,5)	14 412	95 472	(81 060)	(84,9)
Autres	14 378	14 262	116	0,8	41 809	57 422	(15 613)	(27,2)
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	501	794	(293)	(36,9)	3 782	540	3 242	600,4
Amortissement et dépréciation	47 355	53 181	(5 826)	(11,0)	120 117	154 620	(34 503)	(22,3)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	1 194	107,7	7 256	570	6 686	1 173,0
	110 916	141 559	(30 643)	(21,6)	344 933	1 460 273	(1 115 340)	(76,4)
Perte d'exploitation	(98 368)	(132 013)	33 645	25,5	(282 896)	(186 630)	(96 266)	(51,6)
Coûts de financement	18 069	11 772	6 297	53,5	55 239	33 104	22 135	66,9
Revenus du financement	(916)	(1 927)	1 011	52,5	(3 472)	(11 854)	8 382	70,7
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	65 620	97,0	(10 691)	32 169	(42 860)	(133,2)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9 435	—	9 435	100,0	10 192	—	10 192	100,0
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(1 083)	(637,1)	(19 810)	170	(19 980)	(11 752,9)
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	44 435	155,9	(46 704)	7 447	(54 151)	(727,2)
Perte avant charge d'impôts	(137 920)	(45 850)	(92 070)	(200,8)	(267 650)	(247 666)	(19 984)	(8,1)
Impôts sur le résultat (récupération)								
Exigibles	139	47	92	195,7	374	(5 880)	6 254	106,4
Différés	—	(176)	176	100,0	75	16 609	(16 534)	(99,5)
	139	(129)	268	207,8	449	10 729	(10 280)	(95,8)
Perte nette de la période	(138 059)	(45 721)	(92 338)	(202,0)	(268 099)	(258 395)	(9 704)	(3,8)
Résultat net (perte nette) attribuable aux :								
Actionnaires	(138 125)	(45 115)	(93 010)	(206,2)	(268 220)	(258 468)	(9 752)	(3,8)
Participations ne donnant pas le contrôle	66	(606)	672	110,9	121	73	48	65,8
	(138 059)	(45 721)	(92 338)	(202,0)	(268 099)	(258 395)	(9 704)	(3,8)

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2020, nos revenus ont augmenté de 3,0 millions \$ (31,4 %) pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 et ont diminué de 1 211,6 millions \$ (95,1 %) pour la période de neuf mois close le 31 juillet. Depuis la mi-mars 2020, les restrictions aux voyages internationaux et les mesures de quarantaine imposées par les gouvernements ont rendu très difficile la vente de voyages. En raison de la pandémie de COVID-19, le 29 janvier 2021, la Société a suspendu ses opérations aériennes pour une seconde fois depuis mars 2020, jusqu'à la reprise partielle des opérations aériennes le 30 juillet 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la demande a été très faible et la capacité de la Société mise en marché représentait une fraction de celle de 2020. Ces facteurs ont occasionné la chute des revenus. Pour le trimestre, les revenus sont principalement liés aux activités de notre voyageur réceptif dans les destinations soleil.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont diminué de 30,6 millions \$ (21,6 %) pour le trimestre et de 1 115,3 millions \$ (76,4 %) pour la période de neuf mois par rapport à 2020. Ces diminutions sont attribuables à la suspension des opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021 et à une importante réduction de la capacité mise en marché pour la première moitié de l'hiver, due à la demande qui est demeurée largement inférieure à celle de l'an dernier en raison de la pandémie de COVID-19. En 2020, les opérations aériennes avaient été suspendues du 1^{er} avril au 22 juillet.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels et le coût de sièges réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2020, ces coûts ont augmenté de 3,3 millions \$ (97,5 %) pour le trimestre et ont diminué de 414,1 millions \$ (95,1 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, la hausse est due à l'augmentation du volume d'activités de notre voyageur réceptif dans les destinations soleil. Pour la période de neuf mois, la diminution est principalement attribuable à une forte baisse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2020 due à la pandémie de COVID-19.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 28,1 millions \$ (99,4 %) au cours du trimestre et de 214,9 millions \$ (95,8 %) pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont attribuables à la suspension des opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021 et à une importante réduction de la capacité mise en marché pour la première moitié de l'hiver, due à la demande qui est demeurée largement inférieure à celle de l'an dernier en raison de la pandémie de COVID-19. Au troisième trimestre de 2020, la dépense de carburant d'aéronefs était principalement liée au règlement défavorable des contrats de dérivés liés au carburant.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,0 millions \$ (13,1 %) pour le trimestre et ont diminué de 129,5 millions \$ (63,3 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2020. Pour le trimestre, l'augmentation est due à une diminution du montant de SSUC reçu pour les employés actifs. Pour la période de neuf mois, la diminution découle des mises à pied temporaires importantes. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la Société s'est prévalu de la SSUC pour ses effectifs au Canada; ainsi, des montants de 7,2 millions \$ et 27,0 millions \$, respectivement, ont été comptabilisés en lien avec les employés actifs, par rapport à 11,4 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois correspondants de 2020. Enfin, des montants de 26,6 millions \$ et 74,3 millions \$, respectivement, ont été comptabilisés en lien avec les employés inactifs durant le trimestre et la période de neuf mois, qui correspond aux salaires qui leur ont été versés.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions (soit les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur), les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont diminué de 0,1 million \$ (4,4 %) au cours du trimestre et de 90,8 millions \$ (94,9 %) au cours de la période de neuf mois, par rapport à 2020. Pour la période de neuf mois, la diminution découle de la chute des revenus.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2020, ces dépenses ont diminué de 0,5 million \$ (4,3 %) au cours du trimestre et de 55,0 millions \$ (57,4 %) pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont principalement attribuables à une importante réduction de la capacité mise en marché en raison de la pandémie de COVID-19 et de la suspension de nos opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021. De plus, au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, en lien avec des réparations futures qui n'auront pas lieu, la Société a radié des dépôts d'entretien aux bailleurs et repris des provisions pour conditions de retour pour un effet défavorable net de 9,1 millions \$. Les coûts d'entretien d'aéronefs tiennent également compte de changements d'hypothèses.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont diminué de 2,0 millions \$ (92,3 %) au cours du trimestre et de 65,3 millions \$ (91,6 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2020. Ces diminutions sont attribuables à une importante réduction de la capacité mise en marché en raison de la pandémie de COVID-19 et de la suspension de nos opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 0,2 million \$ (100,0 %) au cours du trimestre et de 24,4 millions \$ (100,0 %) au cours de la période de neuf mois. Dans le cadre de son programme de réduction de coûts et en lien avec l'importante réduction de la capacité mise en marché en raison de la pandémie de COVID-19, la Société n'a pas conclu de contrats de location pour une flotte saisonnière à l'hiver 2021.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés à la compagnie aérienne. Les autres coûts aériens ont diminué de 1,1 million \$ (33,5 %) au cours du trimestre et de 81,1 millions \$ (84,9 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2020. Ces diminutions découlent d'une importante réduction de la capacité mise en marché en raison de la pandémie de COVID-19 et de la suspension de nos opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 0,1 million \$ (0,8 %) au cours du trimestre et ont diminué de 15,6 millions \$ (27,2 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2020. Pour la période de neuf mois, la diminution découle des mesures de réduction de coûts mises en place par la Société en lien avec la pandémie de COVID-19.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE COENTREPRISE

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part de la perte nette s'élève à 0,5 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à 0,8 million \$ pour le trimestre correspondant de 2020. Pour la période de neuf mois, notre quote-part de la perte nette s'élève à 3,8 millions \$, comparativement à 0,5 million \$ pour 2020. Les activités de notre coentreprise en hôtellerie ont diminué de façon importante en raison de la pandémie de COVID-19, et le niveau d'activité a augmenté progressivement au cours du troisième trimestre de 2021. De plus, certains actifs ont été dépréciés en 2021.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a diminué de 5,8 millions \$ (11,0 %) au cours du troisième trimestre et de 34,5 millions \$ (22,3 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2020. Ces baisses sont principalement attribuables à la diminution de la valeur comptable des droits d'utilisation liés à la flotte. Au cours du dernier trimestre de 2020, la valeur comptable des droits d'utilisation liés à la flotte a diminué à la suite des charges de dépréciation comptabilisées en lien avec dix aéronefs loués, soit cinq Airbus A330, trois Airbus A321ceo et deux Boeing 737-800, ainsi que du retour anticipé de trois Boeing 737-800 et d'un Airbus A330. La diminution de la charge d'amortissement a été atténuée par l'entrée en service de quatre Airbus A321neoLR en 2021 et par l'amortissement accéléré de certains droits d'utilisation liés à la flotte.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, la Société avait enregistré une charge de dépréciation des marques de commerces de 2,4 millions \$. Cette dépréciation découle d'une baisse des revenus et de la profitabilité prévue par les marques de commerce due à la pandémie de COVID-19.

ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants, incluant les pertes de valeurs. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet, des versements de charges de rémunération de 1,8 million \$ ont été comptabilisés en lien avec la transaction résiliée avec Air Canada, par rapport à des honoraires professionnels de 2,0 millions \$ ainsi qu'un versement des charges de rémunération de 3,1 millions \$ au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020. Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet, le montant convenu de 12,5 millions \$ de frais de résiliation de la convention d'arrangement acquitté par Air Canada, des honoraires professionnels de 6,1 millions \$ ainsi qu'un versement des charges de rémunération de 6,2 millions \$ ont été comptabilisés en lien avec la transaction résiliée avec Air Canada, par rapport à des honoraires professionnels de 4,9 millions \$ ainsi qu'un versement des charges de rémunération de 4,4 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2020. Les charges de rémunération sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découlait de l'offre d'Air Canada, qui rendait probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, modifiait la période d'acquisition des droits. À la suite de la résiliation de la convention d'arrangement avec Air Canada, la Société a comptabilisé des versements de charges de dépréciation visant à réduire et même annuler certaines provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions, pour lesquelles le seuil de critère de performance n'a pas été atteint.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les éléments spéciaux incluent la dépréciation des soldes des contrats de 1,9 million \$ et 19,9 millions \$, respectivement, en lien avec les commissions, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit qui ne seront pas remboursés à la Société dans le cadre des remboursements offerts aux voyageurs.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 98,4 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 132,0 millions en 2020. Pour la période de neuf mois, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 282,9 millions \$ comparativement à 186,6 millions \$ en 2020. Pour le trimestre, l'amélioration du résultat d'exploitation est due au règlement des contrats de dérivés liés au carburant au troisième trimestre de 2020 qui était défavorable. Pour la période de neuf mois, la détérioration du résultat d'exploitation est attribuable à la suspension des opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021 et à une importante réduction de la capacité mise en marché pour la première moitié de l'hiver, due à la demande qui est demeurée largement inférieure à celle de l'an dernier en raison de la pandémie de COVID-19. Malgré les mesures de réduction de coûts mises en place afin de faire face à la pandémie de COVID-19, la Société doit maintenir certains coûts fixes; ainsi, la chute des revenus est plus marquée que la baisse des charges d'exploitation.

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 50,9 millions \$, comparativement à 79,9 millions \$ en 2020. Au cours de la période de neuf mois, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 155,5 millions \$, comparativement à 31,4 millions \$ en 2020.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée. Les coûts de financement ont augmenté de 6,3 millions \$ (53,5 %) pour le troisième trimestre et de 22,1 millions \$ (66,9 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2020. Pour le trimestre, l'augmentation est principalement liée aux intérêts sur les facilités de crédit mises en place avec le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du CUGE. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est principalement due aux frais d'intérêts, aux frais d'attente et aux frais de mise en place liés à la facilité de crédit subordonnée de 70,0 millions \$, aux intérêts sur les facilités de crédit mises en place avec le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du CUGE ainsi qu'aux intérêts sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'entrée en service de quatre Airbus A321neoLR en 2021.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont diminué de 1,0 million \$ (52,5 %) au cours du troisième trimestre et de 8,4 millions \$ (70,7 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2020, en raison de la baisse des soldes moyens de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des taux d'intérêt par rapport à 2020.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change, ainsi que la variation de la juste valeur de l'option de prépaiement de la facilité de crédit non garantie. Depuis le 30 avril 2021, les dérivés liés au carburant et les dérivés de change que la Société détenait sont tous arrivés à échéance et la Société ne détient plus de dérivé lié au carburant ni de dérivé de change. Ainsi, au cours du trimestre terminé le 31 juillet, l'augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés de 2,1 million \$ correspond à la variation de la juste valeur de l'option de prépaiement. L'augmentation de 67,7 millions \$ au troisième trimestre de 2020 était liée à une reprise du prix du baril de pétrole à la suite de l'effondrement des prix du carburant au deuxième trimestre de 2020, dû à la pandémie de COVID-19. Pour la période de neuf mois, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a augmenté de 10,7 millions \$, comparativement à une diminution de la juste valeur de 32,2 millions \$ en 2020. L'augmentation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés est attribuable à l'arrivée à échéance de dérivés liés au carburant.

RÉÉVALUATION DU PASSIF LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

La réévaluation du passif lié aux bons de souscription représente la variation de la juste valeur des bons de souscription au cours de la période. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 9,4 millions \$ en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action au 31 juillet 2021 par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 10,2 millions \$ en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action de 4,80 \$ à 5,80 \$ entre la date de la comptabilisation initiale des bons de souscription, soit le 29 avril 2021, et le 31 juillet 2021.

GAIN SUR CESSION D'ACTIFS

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, la Société a partiellement résilié un bail immobilier, donnant lieu à un gain sur résiliation de bail de 0,9 million \$. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, le gain de 19,8 millions \$ est principalement attribuable à la résiliation de baux d'aéronefs, soit deux Airbus A330 et un Boeing 737-800. Le gain sur résiliation de baux d'aéronefs résulte du renversement d'obligations locatives de 13,2 millions \$, de provision pour conditions de retour de 3,9 millions \$ et d'autres actifs de 0,1 million \$. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ces baux d'aéronefs avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. De plus, au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, la Société a comptabilisé un gain sur résiliation de baux de 2,6 millions \$ en lien avec la résiliation partielle de baux immobiliers.

PERTE (GAIN) DE CHANGE

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 15,9 millions \$, comparativement à un gain de change de 28,5 millions \$ en 2020. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché un gain de change de 46,7 millions \$, comparativement à une perte de change de 7,4 millions \$ en 2020. Pour le trimestre, la perte de change est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. Pour la période de neuf mois, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,1 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une récupération d'impôts sur le résultat de 0,1 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 0,4 million \$, en regard de 10,7 millions \$ en 2020. Excluant le gain sur cession d'actifs et la quote-part du résultat net d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 0,1 % pour le trimestre et 0,2 % pour la période de neuf mois, comparativement à 0,3 % et 4,3 % pour les périodes correspondantes de 2020.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS, vu l'effet défavorable sur nos résultats de la pandémie de COVID-19 et la grande incertitude liée à la demande pour le reste de l'exercice 2020 et au moins pour l'exercice 2021. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, les actifs d'impôts différés n'ont donc pas été comptabilisés. Pour le trimestre et la période de neuf mois, la variation des taux d'imposition découle principalement des actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours de l'exercice 2021.

RÉSULTAT NET

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 s'est établie à 138,1 millions \$, comparativement à 45,7 millions \$ en 2020. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, nous affichons une perte nette de 268,1 millions \$, comparativement à 258,4 millions \$ en 2020.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

Pour le troisième trimestre de 2021, la perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 138,1 millions \$, soit 3,66 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 45,1 millions \$, soit 1,20 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, la perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 268,2 millions \$, soit 7,11 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 258,5 millions \$, soit 6,85 \$ par action (de base et diluée) lors de la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2021, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 747 000 (de base et dilué), comparativement à 37 747 000 (de base et dilué) pour les périodes correspondantes de 2020.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, notre perte nette ajustée s'est établie à 115,6 millions \$ (3,06 \$ par action) et 328,0 millions \$ (8,69 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 139,8 millions \$ (3,70 \$ par action) et 198,9 millions \$ (5,27 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2020.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des baisses, sauf pour la première partie de l'été (T3). Pour l'hiver (T1 et T2) et la deuxième partie de l'été (T4), la chute des revenus est attribuable à la suspension de nos opérations aériennes du 1^{er} avril au 22 juillet 2020 et pour les deuxième et troisième trimestres de 2021, combinée à une baisse importante de notre capacité durant la période de reprise partielle des opérations aériennes, due à la pandémie de COVID-19. Pour la première partie de l'été (T3), la légère hausse des revenus est attribuable à l'augmentation du volume d'activités de notre voyageur réceptif dans les destinations soleil.

Quant à nos résultats d'exploitation, l'augmentation de notre perte d'exploitation pour l'hiver (T1 et T2) et la deuxième partie de l'été (T4) découle principalement de la suspension de nos opérations aériennes du 1^{er} avril au 22 juillet 2020 et pour les deuxième et troisième trimestres de 2021, combinée à une baisse importante de notre capacité durant la période de reprise partielle des opérations aériennes, due à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une chute des revenus plus marquée que la baisse des charges d'exploitation. Pour la saison d'été 2020 (T3 et T4), la chute du résultat d'exploitation a été accentuée par les éléments spéciaux et par le règlement défavorable des contrats de dérivés liés au carburant. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T4-2019	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021	T2-2021	T3-2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	693 235	692 799	571 298	9 546	28 426	41 920	7 569	12 548
Résultat (perte) d'exploitation	37 072	(25 066)	(29 551)	(132 013)	(239 332)	(98 048)	(86 480)	(98 368)
Résultat net (perte nette)	22 820	(32 962)	(179 712)	(45 721)	(238 370)	(60 503)	(69 537)	(138 059)
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	23 049	(33 805)	(179 548)	(45 115)	(238 077)	(60 534)	(69 561)	(138 125)
Résultat (perte) de base par action	0,61	(0,90)	(4,76)	(1,20)	(6,31)	(1,60)	(1,84)	(3,66)
Résultat (perte) dilué par action	0,62	(0,90)	(4,76)	(1,20)	(6,31)	(1,60)	(1,84)	(3,66)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ¹	97 537	27 393	21 108	(79 941)	(90 735)	(53 632)	(50 963)	(50 928)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	30 065	(20 303)	(38 792)	(139 848)	(156 392)	(109 049)	(103 287)	(115 641)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	0,80	(0,54)	(1,03)	(3,70)	(4,14)	(2,89)	(2,74)	(3,06)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INCERTITUDE RELATIVE À LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue de relever tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des situations ou événements pertinents, considérés collectivement, indiquent que la Société sera incapable de respecter ses obligations à l'échéance au cours d'une période, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter du 31 juillet 2021. Lorsque la Société relève des situations ou événements susceptibles de jeter un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle évalue si les plans élaborés pour atténuer ces situations ou événements dissiperont tout doute important possible.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit à l'échelle mondiale, les activités de l'entreprise ont été fortement perturbées et ses résultats financiers ont été lourdement affectés. Ainsi, la Société a subi une perte nette de 268,1 millions \$ au cours du période de neuf mois close le 31 juillet 2021. Toutefois, le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). En complément du nouveau financement, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes restent en place et sont prolongées pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 29 avril 2023. Les ratios applicables aux facilités existantes sont suspendus pour une durée de 18

mois, soit jusqu'au 31 octobre 2022. Le crédit non utilisé au titre de la facilité subordonnée est quant à lui annulé. Au total, le financement disponible s'élève donc à un maximum de 820,0 millions \$.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes liées aux activités et aux liquidités de la Société (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités régulières à un niveau suffisant), de sa capacité à accroître ses revenus afin de générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses institutions financières, ses fournisseurs, ses bailleurs, ses processeurs de cartes de crédit et autres créanciers. Tel que décrit plus haut, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$ par l'intermédiaire du CUGE, portant le financement disponible total à un maximum de 820,0 millions \$. La direction demeure également à l'affût de tout programme d'aide gouvernementale. La Société mène parallèlement des pourparlers avec ses bailleurs afin de modifier les conditions de ses baux.

Compte tenu de la suspension des opérations aériennes et de l'incertitude liée à la reprise de la demande, la Société est exposée au risque de liquidité, soit le risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique de placement précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Rien ne garantit que les institutions financières, les fournisseurs, les bailleurs, les processeurs de cartes de crédit et autres créanciers continueront de soutenir la Société. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve la capacité de la Société à retrouver la rentabilité. De ce fait, rien ne garantit que la Société sera en mesure de générer des flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation au cours des 12 prochains mois.

Cette situation indique l'existence d'incertitudes significatives jetant un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, ainsi, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation suivant laquelle on présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes et de faire face à ses obligations dans le cours normal de ses activités. Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés au 31 juillet 2021 ne comprennent pas d'ajustements à la valeur comptable et au classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement être nécessaires si la base de continuité de l'exploitation se révélait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 juillet 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 429,4 millions \$, comparativement à 426,4 millions \$ au 31 octobre 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 156,6 millions \$ à la fin du troisième trimestre de 2021, comparativement à 308,6 millions \$ au 31 octobre 2020. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 150,9 millions \$, soit un ratio de 1,27, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 163,2 millions \$ et un ratio de 0,84 au 31 octobre 2020. L'amélioration de notre fonds de roulement découle des remboursements de crédits voyage effectués au cours de la période qui ont été financés, en partie, par les tirages effectués sur les facilités de crédit.

L'actif total a diminué de 87,6 millions \$ (4,3 %), passant de 2 016,1 millions \$ le 31 octobre 2020 à 1 928,5 millions \$ le 31 juillet 2021. Cette baisse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 257,5 millions \$, passant de 66,3 millions \$ au 31 octobre 2020 à des capitaux propres négatifs de 191,2 millions \$ au 31 juillet 2021. Cette baisse découle principalement de la perte nette attribuable aux actionnaires de 268,2 millions \$, partiellement compensée par la variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle de 9,4 millions \$.

	Au 31 juillet 2021 \$	Au 31 octobre 2020 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	429 377	426 433	2 944	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	156 619	308 647	(152 028)	Remboursements de crédits voyage effectués durant la période
Clients et autres débiteurs	105 378	95 334	10 044	Augmentation des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit, partiellement compensée par la diminution des encaisses bailleurs à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	15 702	17 477	(1 775)	Encaissement des impôts recouvrables
Stocks	12 079	10 024	2 055	Augmentation de l'inventaire des pièces consommables
Charges payées d'avance	18 153	47 164	(29 011)	Dépréciation des frais payés d'avance et diminution des montants payés d'avance due au passage du temps
Dépôts	121 467	153 375	(31 908)	Diminution due à des radiations de dépôts non récupérables relatifs à des réparations futures qui n'auront pas lieu et à l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Immobilisations corporelles	1 018 261	916 382	101 879	Quatre nouveaux baux d'aéronefs, partiellement compensés par l'amortissement et la modification de baux immobiliers
Immobilisations incorporelles	18 794	25 509	(6 715)	Amortissement de la période
Instruments financiers dérivés	—	964	(964)	Arrivée à échéance de dérivés liés à la devise
Placement	10 458	14 509	(4 051)	Quote-part de la perte nette d'une coentreprise
Autres actifs	22 216	253	21 963	Coûts de financement reportés liés à la facilité de crédit non renouvelable de 312,0 millions \$
Passif				
Fournisseurs et autres créiteurs	107 960	232 243	(124 283)	Diminution due aux remboursements effectués durant la période et à la suspension des opérations aériennes
Impôts sur le résultat à payer	1 330	203	1 127	Encaissement des impôts recouvrables
Dépôts de clients et revenus différés	262 770	608 890	(346 120)	Remboursements de crédits voyage, partiellement compensés par les réservations
Instruments financiers dérivés	—	10 055	(10 055)	Arrivée à échéance de dérivés liés au carburant et à la devise
Dette à long terme et obligations locatives	1 398 536	903 886	494 650	Tirages sur les facilités de crédit et quatre nouveaux baux d'aéronefs, partiellement compensés par l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine, la modification de baux, les remboursements de capital et le retour de trois aéronefs
Provision pour conditions de retour	130 034	143 598	(13 564)	Réparations futures qui n'auront pas lieu, échéance des baux de deux aéronefs, retour anticipé de trois aéronefs et appréciation du dollar par rapport à la devise américaine, partiellement compensés par le passage du temps et la hausse du nombre d'aéronefs loués
Passif lié aux bons de souscription	51 683	—	51 683	Émission de bons de souscription et augmentation de leur juste valeur durant la période
Subvention publique différée	139 902	—	139 902	Tirages sur la facilité de crédit liée aux crédits voyage
Autres passifs	26 879	50 215	(23 336)	Règlements d'ententes de retraite
Passifs d'impôt différé	632	674	(42)	Aucun écart important
Capitaux propres				
Capital-actions	221 012	221 012	—	Aucun écart
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 948	15 948	—	Aucun écart
Déficit	(422 945)	(164 138)	(258 807)	Perte nette
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	—	(522)	522	Aucun écart important
Montant cumulé des écarts de change	(5 237)	(5 993)	756	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 juillet			Périodes de neuf mois closes les 31 juillet		
	2021	2020	Écart	2021	2020	Écart
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars)						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(283 257)	(145 389)	(137 868)	(490 187)	77 412	(567 599)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	13 095	(1 771)	14 866	6 107	(68 039)	74 146
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	353 029	(9 960)	362 989	487 998	187	487 811
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	369	(128)	497	(974)	2 027	(3 001)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	83 236	(157 248)	240 484	2 944	11 587	(8 643)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 283,3 millions \$, par rapport à 145,4 millions \$ en 2020. Cette augmentation de 137,9 millions \$ est attribuable à la baisse de 160,0 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, combinée à la baisse de 25,7 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels. Cette augmentation a été partiellement compensée par la baisse de 34,4 millions \$ de notre perte nette avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds, combinée à l'augmentation de 13,4 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont établis à 490,2 millions \$ comparativement à des flux de trésorerie générés de 77,4 millions \$ en 2020. La diminution est principalement attribuable à la baisse de 438,6 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, combinée à l'augmentation de 117,7 millions \$ de notre perte nette avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds et à la diminution de 18,0 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

La détérioration des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement liée à la suspension de nos opérations aériennes pour les deuxième et troisième trimestres de 2021, combinée à une importante réduction de la capacité mise en marché durant la première moitié de l'hiver, due à la demande largement inférieure à celle de l'an dernier en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux remboursements de crédits voyage effectués durant le troisième trimestre et aux remboursements de fournisseurs.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement ont atteint 13,1 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à une utilisation de 1,8 million \$ en 2020, soit une augmentation de 14,9 millions \$. Cette augmentation est principalement due à la diminution des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés de 28,4 millions \$, partiellement compensée par la contrepartie de 15,0 millions \$ versée pour l'acquisition de la participation de 30 % détenue par l'actionnaire minoritaire de TraficTours Canada inc. (« TraficTours ») le 31 mai dernier, dont la Société détenait préalablement 70 % des actions.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont établis à 6,1 millions \$ comparativement à une utilisation de 68,0 millions \$ en 2020, soit une augmentation de 74,1 millions \$. Cette augmentation est principalement liée à une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels et aux éléments mentionnés au paragraphe précédent. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 4,0 millions \$ et consistent principalement en des améliorations locatives liées aux avions, comparativement à 62,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020. Les diminutions liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont liées aux mesures de réduction des investissements mises en place par la Société en lien avec la pandémie de COVID-19. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2020, la Société avait fait l'acquisition d'un moteur de rechange d'Airbus A321neoLR pour un montant de 16,6 millions \$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le troisième trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont établis à 353,0 millions \$ comparativement à une utilisation de 10,0 millions \$ en 2020, soit une augmentation de 363,0 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, la Société a prélevé des montants de 365,1 millions \$ sur ses facilités de crédit liées au Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, la Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives au montant de 12,1 millions \$ comparativement à 10,0 millions \$ en 2020.

Pour la période de neuf mois, ces activités ont généré des flux de trésorerie de 488,0 millions \$, comparativement à 0,2 million \$ en 2020. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, la Société a prélevé des montants sur ses facilités de crédit totalisant 535,0 millions \$. En mars 2020, la Société avait prélevé un montant de 50,0 millions \$ sur son entente de crédit à terme rotatif. De plus, au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, la Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 43,7 millions \$, comparativement à 48,9 millions \$ en 2020. La diminution des remboursements de 5,2 millions \$ est attribuable aux reports de paiements, ainsi qu'aux retours anticipés et aux baux arrivés à échéance depuis le 31 juillet 2020. Depuis mars 2020, la Société renégocie avec les bailleurs d'aéronefs, ainsi que les autres bailleurs, afin de reporter un certain nombre de paiements de loyers mensuels. Depuis le 31 juillet 2020, la Société a retourné aux bailleurs de façon anticipée trois Airbus A330 et quatre Boeing 737-800. De plus, deux baux d'aéronefs pour des Airbus A330 sont arrivés à échéance au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021.

FINANCEMENT

FINANCEMENT DE 700,0 MILLIONS \$ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permet d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les nouvelles facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE et dont la Société ne ferait usage que selon ses besoins, se décomposent comme suit :

- Un montant de 390,0 millions \$ dont les tirages peuvent être effectués jusqu'au 29 octobre 2022, représentant les liquidités nécessaires pour soutenir Transat jusqu'à ce que son activité ait retrouvé un niveau lui permettant de générer à nouveau de la trésorerie, et qui est réparti comme suit :
 - Un montant de 78,0 millions \$ sous forme de facilité de crédit non renouvelable et garantie, qui vient à échéance le 29 avril 2023; la facilité est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL en \$US (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2021, un montant de 40,0 millions \$ de la facilité de crédit était utilisé, dont la valeur comptable est de 39,7 millions \$;
 - Un montant de 312,0 millions \$ sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026 et portant intérêt au taux de 5,0 % la première année, augmentant à 8,0 % la deuxième année, puis de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts les deux premières années. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2021, un montant de 160,0 millions \$ de la facilité de crédit était utilisé, dont la valeur comptable est de 138,0 millions \$;
 - Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action (représentant le cours moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse précédant l'émission des bons) au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre de la facilité de crédit non renouvelable et non garantie ci-dessus. Les bons de souscription sont acquis en proportion des tirages qui seront effectués, dont 50 % seraient annulés si le prêt était remboursé dans son intégralité au cours de la première année.
- Un montant de 310,0 millions \$ sous forme de facilité de crédit non garantie dont les tirages peuvent être effectués jusqu'au 31 décembre 2021 exclusivement afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à

compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, ces facilités de crédit pourraient devenir immédiatement exigibles en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs. Au 31 juillet 2021, un montant de 265,1 millions \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit. Au 31 juillet 2021, la valeur comptable de ces prélèvements s'élève à 123,4 millions \$, et un montant de 139,9 millions \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au 3 septembre 2021, un montant de 298,5 millions \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, Transat a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral de la facilité de crédit d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

En vertu des limites énoncées au paragraphe précédent, si les 13 000 000 de bons de souscription étaient exercés :

- un maximum de 9 436 772 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 563 228 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

RENOUVELLEMENT DES FACILITÉS DE CRÉDIT EXISTANTES

En complément du nouveau financement de 700,0 millions \$ avec le gouvernement du Canada, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes restent en place.

Ainsi, le 29 avril 2021, la Société a amendé son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations. L'entente amendée, qui vient à échéance le 29 avril 2023, peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL en \$US (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2021, la Société bénéficiait d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 31 octobre 2022 et la facilité de crédit était pleinement utilisée.

Le 29 avril 2021, la Société a également amendé son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations, dont le montant passe de 250,0 millions \$ à 70,0 millions \$. L'entente amendée vient à échéance le 29 avril 2023 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 6,0 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 5,0 %. Jusqu'au 31 octobre 2022, une prime additionnelle de 3,75 % capitalisable s'ajoute aux intérêts. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2021, la Société bénéficiait d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 31 octobre 2022 et la facilité de crédit était pleinement utilisée.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 544,5 millions \$ au 31 juillet 2021 (872,2 millions \$ au 31 octobre 2020) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 juillet 2021 \$	Au 31 octobre 2020 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	12 223	23 813
Contrats de cautionnement	428	468
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	531 864	847 872
	544 515	872 153

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Le 29 juin 2021, la Société a amendé son entente de crédit rotatif renouvelable annuellement aux fins de l'émission de lettres de crédit, dont le montant passe de 75,0 millions \$ à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2021, un montant de 32,9 millions \$ [60,3 millions \$ au 31 octobre 2020] était utilisé, dont 30,7 millions \$ [56,3 millions \$ au 31 octobre 2020] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée. Au 31 juillet 2021, la diminution reflète le versement de montants antérieurement garantis par la lettre de crédit pour certains dirigeants partis à la retraite au cours du trimestre.

Le 28 mai 2021, le prêteur a résilié la facilité de cautionnement qui permettait à la Société de faire émettre des lettres de crédit à certains de ses fournisseurs de services, d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 13,0 millions \$, sans céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2021, un montant de 11,2 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, dont l'échéance est le 28 février 2022.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de 2,4 millions £ (4,1 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 juillet 2021, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 327,6 millions \$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette diminution découle principalement de l'ajout à notre flotte de quatre Airbus A321neoLR en 2021, combinée à l'appréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

Sous réserve de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation décrite à la section Base d'établissement et incertitude relative à la continuité d'exploitation du présent rapport de gestion et à la note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés, nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société affiche une dette à long terme de 421,6 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 1 428,2 millions \$ au 31 juillet 2021, soit une hausse de 524,3 millions \$ comparativement au 31 octobre 2020. Cette hausse est principalement attribuable aux tirages de 535,0 millions \$ sur les facilités de crédit au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, combinée à l'ajout de quatre Airbus A321neoLR à notre flotte en 2021. La hausse a été partiellement compensée par l'appréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, le retour anticipé aux bailleurs de deux Airbus A330 et d'un Boeing 737-800 au cours de la période de neuf mois, ainsi que les remboursements des obligations locatives.

La dette totale nette a augmenté de 521,4 millions \$, passant de 477,5 millions \$ au 31 octobre 2020 à 998,9 millions \$ au 31 juillet 2021. L'augmentation de notre dette totale nette est principalement due à l'augmentation de la dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 juillet 2021, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 3 septembre 2021, il y avait un total de 37 747 090 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 3 septembre 2021, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 958 262, dont 958 262 pouvaient être exercées.

BONS DE SOUSCRIPTION

Au 31 juillet 2021 et au 3 septembre 2021, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 31 juillet 2021 et au 3 septembre 2021, un total de 6 666 667 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

AUTRES

FLOTTE

Au 31 juillet 2021, la flotte d'Air Transat compte quinze Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), dix Airbus A321neo LR (199 sièges), sept Airbus A321ceo (199 sièges) et un Boeing 737-800 (189 sièges). En raison de la pandémie de COVID-19 et des importantes réductions de capacité qui en découlent, deux Airbus A330 et un Boeing 737-800 ont été retournés aux bailleurs de façon anticipée au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021. De plus, deux aéronefs loués, soit un Airbus A330 et un Boeing 737-800, ne seront plus utilisés jusqu'à leur retour aux bailleurs; la valeur comptable de ces aéronefs loués avait été entièrement dépréciée au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2020.

La Société a pris livraison de quatre Airbus A321neoLR au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, au cœur de la transformation de sa flotte.

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve des éléments mentionnés dans la note 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 et du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour toutes poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 et de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, la Société a fait l'objet de certains recours collectifs en lien avec le remboursement de dépôts clients pour les vols annulés en lien avec la pandémie de COVID-19. Certains de ces recours collectifs pourraient entraîner des déboursés et coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. À ce jour, l'issue de ces recours collectifs est impossible à prédire avec certitude et l'effet financier qui pourrait en découler ne peut faire l'objet d'une estimation fiable. Les montants qui pourraient devoir être payés en lien avec les recours collectifs sont pour la majeure partie inclus dans les Dépôts de clients et revenus différés. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les recours collectifs, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état des résultats consolidé et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie. Néanmoins, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, la Société a entamé le processus de remboursements de crédits voyage aux clients qui en ont fait la demande.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2020. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

En raison de la gravité et de la nature mondiale de la pandémie de COVID-19, il est possible que les estimations utilisées ainsi que les jugements posés par la direction dans le cadre de la préparation des états financiers de la Société changent à court terme et que l'effet de ces changements soit important, ce qui pourrait entraîner, entre autres, une dépréciation de certains actifs et/ou une augmentation de certains passifs. De plus, ces risques pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les résultats d'exploitation ainsi que sur la situation financière de la Société au cours des prochains mois.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie [« UGT »] dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif, ou d'une UGT, et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservies par la Société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation.

Au 31 juillet 2021, la Société a déterminé que les chutes des revenus et de la demande, dues à la pandémie de COVID-19, et les importantes réductions de capacité qui en découlent constituent des indications de dépréciation de ses UGT. Ainsi, la Société a effectué un test de dépréciation de ses UGT. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, établie selon le cours de clôture de l'action au 31 juillet 2021 à 5,80 \$ par action. Les autres hypothèses utilisées aux fins du test de dépréciation au 31 octobre 2020 demeurent inchangées. Aucune dépréciation de la valeur comptable des UGT de la Société n'a été comptabilisée puisque leur valeur recouvrable demeure supérieure à leur valeur comptable.

Le 29 avril 2021, la Société a annoncé, après avoir conclu un accord de financement avec la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC) qu'elle pouvait désormais offrir un remboursements aux voyageurs éligibles qui en feraient la demande. À la suite de cette annonce, la Société a effectué un test de dépréciation des soldes des contrats avec des clients inclus dans les Charges payées d'avance. Les actifs sur contrats inclus dans les Charges payées d'avance incluent les coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de contrats avec des clients, soient les coûts des commissions, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit. Ceux-ci sont comptabilisés à l'actif au moment du paiement et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus afférents. Les soldes de contrats liés aux montants qui seront remboursés aux voyageurs ne pourront être récupérés par la Société. Ainsi, la Société a effectué un test de dépréciation des soldes des contrats avec des clients inclus dans les Charges payées d'avance. Ce test de dépréciation a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 19,9 millions \$ dans les éléments spéciaux. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la charge de dépréciation, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente de celles-ci. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Une évaluation de la dépréciation de la flotte d'aéronefs qui ne seront pas utilisés d'ici l'échéance de leur bail a été effectuée séparément de l'évaluation des UGT de la Société. Cette évaluation n'a pas donné lieu à la comptabilisation de charges de dépréciation. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer les valeurs recouvrables des actifs non financiers, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente de celles-ci. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Depuis le 31 octobre 2020, aucune nouvelle indication de dépréciation n'est survenue qui indiquerait qu'il soit nécessaire d'effectuer un test de dépréciation du terrain détenu au Mexique, du placement dans une coentreprise et des marques de commerce.

PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour conditions de retour sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le moment auquel la réparation devrait avoir lieu, le taux de change du dollar américain ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour conditions de retour, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

PASSIF LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, le passif lié aux bons de souscription, totalisant 41,5 millions \$, a été évalué selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée sous les autres actifs comme un coût de financement reporté associé à la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312,0 millions \$.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

SUBVENTION PUBLIQUE

Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les conditions liées aux subventions seront remplies et que les subventions seront reçues, la Société comptabilise les subventions publiques liées aux résultats en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

L'écart entre la juste valeur des montants tirés en lien avec la facilité de crédit non garantie de 310,0 millions \$ liée aux crédits voyage et leur valeur nominale est comptabilisé à titre de Subvention publique différée au moment du tirage. Les produits de la subvention publique différée sont reconnus à l'état consolidé des résultats en déduction des coûts de financements correspondants selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'au 29 avril 2028.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière par intérim qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 juillet 2021 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière par intérim de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 juillet 2021, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Impact du coronavirus sur les perspectives - La situation actuelle présente des signes encourageants comme le niveau des réservations constatées et la progression du taux de vaccination. Néanmoins, il demeure impossible pour l'instant de prévoir l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les réservations à venir, la reprise partielle des opérations aériennes ainsi que les résultats financiers.

La Société a mis en œuvre une série de mesures opérationnelles, commerciales et financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle continue d'assurer un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 pour une description plus détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels fait face la Société.

En conséquence, la Société ne présente pas pour l'instant de perspectives pour l'été 2021, ni pour l'hiver 2022.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[Note 2 Incertitude relative à la continuité d'exploitation]

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 juillet 2021 \$	Au 31 octobre 2020 \$
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		429 377	426 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	5	125 891	252 379
Clients et autres débiteurs	6	105 378	95 334
Impôts sur le résultat à recevoir		602	2 377
Stocks		12 079	10 024
Charges payées d'avance		18 153	47 164
Instruments financiers dérivés		—	964
Partie courante des dépôts	7	11 096	16 471
Actifs courants		702 576	851 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	5	30 728	56 268
Dépôts	7	110 371	136 904
Impôts sur le résultat à recevoir		15 100	15 100
Immobilisations corporelles	8	1 018 261	916 382
Immobilisations incorporelles		18 794	25 509
Placement	9	10 458	14 509
Autres actifs	10	22 216	253
Actifs non courants		1 225 928	1 164 925
		1 928 504	2 016 071
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		107 960	232 243
Impôts sur le résultat à payer		1 330	203
Dépôts de clients et revenus différés		262 770	608 890
Instruments financiers dérivés		—	10 055
Partie courante des obligations locatives	11	176 956	147 980
Partie courante de la provision pour conditions de retour	13	2 678	14 963
Passifs courants		551 694	1 014 334
Dette à long terme et obligations locatives	11	1 221 580	755 906
Passif lié aux bons de souscription	12	51 683	—
Subvention publique différée	11	139 902	—
Provision pour conditions de retour	13	127 356	128 635
Autres passifs	14	26 879	50 215
Passifs d'impôt différé		632	674
Passifs non courants		1 568 032	935 430
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	15	221 012	221 012
Provision pour paiements fondés sur des actions		15 948	15 948
Déficit		(422 945)	(164 138)
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie		—	(522)
Montant cumulé des écarts de change		(5 237)	(5 993)
		(191 222)	66 307
		1 928 504	2 016 071

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

[Note 2 Incertitude relative à la continuité d'exploitation]

	Notes	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
		2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)		\$	\$	\$	\$
Revenus	16	12 548	9 546	62 037	1 273 643
Charges d'exploitation					
Coûts liés à la prestation de services touristiques		6 593	3 338	21 380	435 475
Carburant d'aéronefs		183	28 256	9 454	224 377
Salaires et avantages du personnel	16	25 775	22 798	74 965	204 447
Frais de vente et de distribution		2 427	2 538	4 883	95 731
Entretien d'aéronefs		11 204	11 709	40 888	95 893
Frais d'aéroports et de navigation		171	2 214	5 987	71 290
Loyer d'aéronefs	11	—	202	—	24 436
Autres coûts aériens		2 244	3 376	14 412	95 472
Autres		14 378	14 262	41 809	57 422
Quote-part du résultat net d'une coentreprise		501	794	3 782	540
Amortissement et dépréciation		47 355	53 181	120 117	154 620
Éléments spéciaux	17	85	(1 109)	7 256	570
		110 916	141 559	344 933	1 460 273
Perte d'exploitation		(98 368)	(132 013)	(282 896)	(186 630)
Coûts de financement	11	18 069	11 772	55 239	33 104
Revenus du financement		(916)	(1 927)	(3 472)	(11 854)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés		(2 062)	(67 682)	(10 691)	32 169
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	12	9 435	—	10 192	—
Perte (gain) sur cession d'actifs	18	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change		15 939	(28 496)	(46 704)	7 447
Perte avant charge d'impôts		(137 920)	(45 850)	(267 650)	(247 666)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Exigibles		139	47	374	(5 880)
Différés		—	(176)	75	16 609
		139	(129)	449	10 729
Perte nette de la période		(138 059)	(45 721)	(268 099)	(258 395)
Résultat net (perte nette) attribuable aux :					
Actionnaires		(138 125)	(45 115)	(268 220)	(258 468)
Participations ne donnant pas le contrôle		66	(606)	121	73
		(138 059)	(45 721)	(268 099)	(258 395)
Perte par action	15				
De base		(3,66)	(1,20)	(7,11)	(6,85)
Diluée		(3,66)	(1,20)	(7,11)	(6,85)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

[Note 2 Incertitude relative à la continuité d'exploitation]

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Perte nette de la période	(138 059)	(45 721)	(268 099)	(258 395)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	—	235	—	(1 284)
Reclassement en résultat net	—	(3)	447	12 925
Impôts différés	—	—	75	(3 024)
	—	232	522	8 617
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	3 149	(2 070)	756	2 675
Total des autres éléments du résultat global	3 149	(1 838)	1 278	11 292
Résultat global de la période	(134 910)	(47 559)	(266 821)	(247 103)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	(135 521)	(45 263)	(264 187)	(247 991)
Participations ne donnant pas le contrôle	611	(2 296)	(2 634)	888
	(134 910)	(47 559)	(266 821)	(247 103)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

[Note 2 Incertitude relative à la continuité d'exploitation]

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués (Déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global		Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
				Profit (perte) latent sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 octobre 2019	221 012	15 948	336 993	(9 176)	(7 326)	557 451	—	557 451
Résultat net (perte nette) de la période	—	—	(258 468)	—	—	(258 468)	73	(258 395)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	8 617	1 860	10 477	815	11 292
Résultat global de la période	—	—	(258 468)	8 617	1 860	(247 991)	888	(247 103)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(849)	(849)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	67	—	—	67	(67)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	843	843
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	815	815	(815)	—
	—	—	67	—	815	882	(888)	(6)
Solde au 31 juillet 2020	221 012	15 948	78 592	(559)	(4 651)	310 342	—	310 342
Perte nette de la période	—	—	(238 077)	—	—	(238 077)	(293)	(238 370)
Autres éléments du résultat global	—	—	(4 664)	37	(1 190)	(5 817)	(152)	(5 969)
Résultat global de la période	—	—	(242 741)	37	(1 190)	(243 894)	(445)	(244 339)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	11	—	—	11	(11)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	304	304
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(152)	(152)	152	—
	—	—	11	—	(152)	(141)	445	304
Solde au 31 octobre 2020	221 012	15 948	(164 138)	(522)	(5 993)	66 307	—	66 307
Résultat net (perte nette) de la période	—	—	(268 220)	—	—	(268 220)	121	(268 099)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	522	3 511	4 033	(2 755)	1 278
Résultat global de la période	—	—	(268 220)	522	3 511	(264 187)	(2 634)	(266 821)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	9 413	—	—	9 413	(9 413)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	9 292	9 292
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(2 755)	(2 755)	2 755	—
	—	—	9 413	—	(2 755)	6 658	2 634	9 292
Solde au 31 juillet 2021	221 012	15 948	(422 945)	—	(5 237)	(191 222)	—	(191 222)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[Note 2 Incertitude relative à la continuité d'exploitation]

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Perte nette de la période	(138 059)	(45 721)	(268 099)	(258 395)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :				
Amortissement et dépréciation	47 355	53 181	120 117	154 620
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	(10 691)	32 169
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9 435	—	10 192	—
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	(46 704)	7 447
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	501	794	3 782	540
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives	12 540	—	26 926	—
Éléments spéciaux	1 928	—	19 873	—
Impôts différés	—	(176)	75	16 609
Avantages du personnel	516	754	2 053	2 261
	(52 820)	(87 176)	(162 286)	(44 579)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(214 035)	(54 044)	(315 697)	122 878
Variation nette de la provision pour conditions de retour	8 639	(4 796)	(4 736)	13 297
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(25 041)	627	(7 468)	(14 184)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(283 257)	(145 389)	(490 187)	77 412
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(277)	(1 771)	(4 034)	(61 952)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	28 372	—	25 540	(5 044)
Produit de la cession d'actifs	—	—	422	—
Contrepartie versée pour le rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	(15 000)	—	(15 000)	—
Apport en capital dans une coentreprise	—	—	(821)	(1 043)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	13 095	(1 771)	6 107	(68 039)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit des emprunts	365 122	6	534 973	49 979
Coûts de transaction	—	—	(3 242)	—
Remboursement des obligations locatives	(12 093)	(9 966)	(43 733)	(48 943)
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	—	—	—	(849)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	353 029	(9 960)	487 998	187
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	369	(128)	(974)	2 027
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	83 236	(157 248)	2 944	11 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	346 141	733 679	426 433	564 844
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	429 377	576 431	429 377	576 431
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (recupérés), nets	(1 209)	(86)	(2 506)	986
Intérêts payés	2 836	241	14 758	561

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 8 septembre 2021.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 INCERTITUDE RELATIVE À LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue de relever tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des situations ou événements pertinents, considérés collectivement, indiquent que la Société sera incapable de respecter ses obligations à l'échéance au cours d'une période, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter du 31 juillet 2021. Lorsque la Société relève des situations ou événements susceptibles de jeter un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle évalue si les plans élaborés pour atténuer ces situations ou événements dissiperont tout doute important possible.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit à l'échelle mondiale, les activités de l'entreprise ont été fortement perturbées et ses résultats financiers ont été lourdement affectés. Ainsi, la Société a subi une perte nette de 268 099 \$ au cours du période de neuf mois close le 31 juillet 2021. Toutefois, comme il est décrit à la note 11, le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700 000 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). En complément du nouveau financement, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes restent en place et sont prolongées pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 29 avril 2023. Les ratios applicables aux facilités existantes sont suspendus pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2022. Le crédit non utilisé au titre de la facilité subordonnée est quant à lui annulé. Au total, le financement disponible s'élève donc à un maximum de 820 000 \$.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture complète des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de vaccination et de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. À partir du 30 juillet 2021, la Société a partiellement repris ses opérations et déployé progressivement un programme d'été réduit. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la progression de la vaccination et la levée de certaines restrictions ont permis un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes liées aux activités et aux liquidités de la Société (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités régulières à un niveau suffisant), de sa capacité à accroître ses revenus afin de générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses institutions financières, ses fournisseurs, ses bailleurs, ses processeurs de cartes de crédit et autres créanciers. Tel que décrit plus haut, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700 000 \$ par l'intermédiaire du CUGE, portant le financement disponible total à un maximum de 820 000 \$. La direction demeure également à l'affût de tout programme d'aide gouvernementale. La Société mène parallèlement des pourparlers avec ses bailleurs afin de modifier les conditions de ses baux.

Compte tenu de la suspension des opérations aériennes et de l'incertitude liée à la reprise de la demande, la Société est exposée au risque de liquidité, soit le risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique de placement précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Rien ne garantit que les institutions financières, les fournisseurs, les bailleurs, les processeurs de cartes de crédit et autres créanciers continueront de soutenir la Société. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve la capacité de la Société à retrouver la rentabilité. De ce fait, rien ne garantit que la Société sera en mesure de générer des flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation au cours des 12 prochains mois.

Cette situation indique l'existence d'incertitudes significatives jetant un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, ainsi, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation suivant laquelle on présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes et de faire face à ses obligations dans le cours normal de ses activités. Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés au 31 juillet 2021 ne comprennent pas d'ajustements à la valeur comptable et au classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement être nécessaires si la base de continuité de l'exploitation se révélait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Note 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

En raison de la gravité et de la nature mondiale de la pandémie de COVID-19, il est possible que les estimations utilisées ainsi que les jugements posés par la direction dans le cadre de la préparation des états financiers de la Société changent à court terme et que l'effet de ces changements soit important, ce qui pourrait entraîner, entre autres, une dépréciation de certains actifs et/ou une augmentation de certains passifs. De plus, ces risques pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les résultats d'exploitation ainsi que sur la situation financière de la Société au cours des prochains mois.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie [« UGT »] dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif, ou d'une UGT, et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservies par la Société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation.

Au 31 juillet 2021, la Société a déterminé que les chutes des revenus et de la demande, dues à la pandémie de COVID-19, et les importantes réductions de capacité qui en découlent constituent des indications de dépréciation de ses UGT. Ainsi, la Société a effectué un test de dépréciation de ses UGT. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, établie selon le cours de clôture de l'action au 31 juillet 2021 à 5,80 \$ par action. Les autres hypothèses utilisées aux fins du test de dépréciation au 31 octobre 2020 demeurent inchangées. Aucune dépréciation de la valeur comptable des UGT de la Société n'a été comptabilisée puisque leur valeur recouvrable demeure supérieure à leur valeur comptable.

Le 29 avril 2021, la Société a annoncé, après avoir conclu un accord de financement avec la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC) [note 11], qu'elle pouvait désormais offrir un remboursements aux voyageurs éligibles qui en feraient la demande. À la suite de cette annonce, la Société a effectué un test de dépréciation des soldes des contrats avec des clients inclus dans les Charges payées d'avance. Les actifs sur contrats inclus dans les Charges payées d'avance incluent les coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de contrats avec des clients, soient les coûts des commissions, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit. Ceux-ci sont comptabilisés à l'actif au moment du paiement et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus afférents. Les soldes de contrats liés aux montants qui seront remboursés aux voyageurs ne pourront être récupérés par la Société. Ainsi, la Société a effectué un test de dépréciation des soldes des contrats avec des clients inclus dans les Charges payées d'avance. Ce test de dépréciation a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 19 873 \$ dans les éléments spéciaux [note 17]. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la charge de dépréciation, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente de celles-ci. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Une évaluation de la dépréciation de la flotte d'aéronefs qui ne seront pas utilisés d'ici l'échéance de leur bail a été effectuée séparément de l'évaluation des UGT de la Société. Cette évaluation n'a pas donné lieu à la comptabilisation de charges de dépréciation. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer les valeurs recouvrables des actifs non financiers, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente de celles-ci. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Depuis le 31 octobre 2020, aucune nouvelle indication de dépréciation n'est survenue qui indiquerait qu'il soit nécessaire d'effectuer un test de dépréciation du terrain détenu au Mexique, du placement dans une coentreprise et des marques de commerce.

PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour conditions de retour sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le moment auquel la réparation devrait avoir lieu, le taux de change du dollar américain ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour conditions de retour, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

PASSIF LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, le passif lié aux bons de souscription, totalisant 41 491 \$, a été évalué selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée sous les autres actifs comme un coût de financement reporté associé à la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312 000 \$.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

SUBVENTION PUBLIQUE

Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les conditions liées aux subventions seront remplies et que les subventions seront reçues, la Société comptabilise les subventions publiques liées aux résultats en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

L'écart entre la juste valeur des montants tirés en lien avec la facilité de crédit non garantie de 310 000 \$ liée aux crédits voyage et leur valeur nominale est comptabilisé à titre de Subvention publique différée au moment du tirage. Les produits de la subvention publique différée sont reconnus à l'état consolidé des résultats en déduction des coûts de financements correspondants selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'au 29 avril 2028.

Note 4 RACHAT D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le 31 mai 2021, la Société, qui détenait 70 % des actions de TraficTours Canada inc. (« TraficTours »), a acquis la participation de 30 % détenue par l'actionnaire minoritaire, à la suite d'un commun accord entre les deux parties. TraficTours est un voyageur réceptif qui propose des excursions et d'autres services aux vacanciers qui séjournent au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Le prix d'achat totalise 24 500 \$, soit un montant inférieur au montant de 34 900 \$ comptabilisé dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société au 30 avril 2021, dont 15 000 \$ a été payé le 31 mai 2021; le solde de 9 500 \$ est payable le 31 octobre 2022.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 juillet 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 119 476 \$ [242 622 \$ au 31 octobre 2020] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 37 143 \$, dont 30 728 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [66 025 \$ au 31 octobre 2020, dont 56 268 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	\$	\$
Créances-clients	2 724	5 565
Sommes à recevoir de l'État	28 910	26 017
Encaisses bailleurs à recevoir	2 906	18 970
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	61 293	19 177
Autres montants à recevoir	9 545	25 605
	105 378	95 334

Au 31 juillet 2021, les sommes à recevoir de l'État incluent un montant de 10 516 \$ à titre de Subvention Salariale d'Urgence du Canada [« SSUC »] à recevoir [note 16] [16 061 \$ au 31 octobre 2020].

Note 7 DÉPÔTS

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	\$	\$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	78 685	103 638
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	35 709	40 470
Dépôts auprès de fournisseurs	7 073	9 267
	121 467	153 375
Moins tranche récupérable à moins d'un an	11 096	16 471
	110 371	136 904

Note 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Flotte \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2020	162 773	136 183	58 649	82 966	1 457 559	148 971	2 047 101
Ajouts	2 891	414	442	—	230 406	278	234 431
Dispositions	—	—	(174)	—	—	(16 016)	(16 190)
Radiations	(35 029)	(1 292)	(273)	(619)	(226 631)	(9 918)	(273 762)
Écart de change	—	—	(100)	(3 242)	—	(314)	(3 656)
Solde au 31 juillet 2021	130 635	135 305	58 544	79 105	1 461 334	123 001	1 987 924
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2020	102 260	71 272	39 844	29 591	806 496	81 256	1 130 719
Amortissement	8 259	6 813	3 939	1 077	87 738	5 283	113 109
Dispositions	—	—	(60)	—	—	—	(60)
Radiations	(35 029)	(1 292)	(273)	(619)	(226 631)	(9 918)	(273 762)
Écart de change	—	—	(75)	(45)	—	(223)	(343)
Solde au 31 juillet 2021	75 490	76 793	43 375	30 004	667 603	76 398	969 663
Valeur comptable nette au 31 juillet 2021	55 145	58 512	15 169	49 101	793 731	46 603	1 018 261

	Flotte \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2019	328 737	125 102	60 037	115 558	1 344 885	130 017	2 104 336
Ajouts	6 839	25 852	5 089	1 294	269 227	24 648	332 949
Dispositions	(47 628)	(14 600)	(369)	—	(109 891)	(1 049)	(173 537)
Radiations	(121 053)	—	(6 038)	(1 885)	(138)	(4 822)	(133 936)
Dépréciation	(4 122)	(171)	—	(32 826)	(46 524)	—	(83 643)
Écart de change	—	—	(70)	825	—	177	932
Solde au 31 octobre 2020	162 773	136 183	58 649	82 966	1 457 559	148 971	2 047 101
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2019	250 001	74 717	40 388	29 167	741 597	77 021	1 212 891
Amortissement	18 372	11 152	5 642	2 392	145 810	9 262	192 630
Dispositions	(45 060)	(14 597)	(209)	—	(80 773)	(130)	(140 769)
Radiations	(121 053)	—	(6 038)	(1 885)	(138)	(4 822)	(133 936)
Écart de change	—	—	61	(83)	—	(75)	(97)
Solde au 31 octobre 2020	102 260	71 272	39 844	29 591	806 496	81 256	1 130 719
Valeur comptable nette au 31 octobre 2020	60 513	64 911	18 805	53 375	651 063	67 715	916 382

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, la Société a renégocié le bail de son siège social, donnant lieu à une réduction de 15 337 \$ de l'actif au titre du droit d'utilisation immobilier. De plus, la Société a retourné de façon anticipée aux bailleurs trois aéronefs loués, soit deux Airbus A330 et un Boeing 737-800, et deux baux d'Airbus A330 sont arrivés à échéance. Ces retours ont donné lieu à des radiations des soldes d'immobilisations corporelles et d'amortissement cumulé de 248 831 \$.

Note 9 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2020	14 509
Apport en capital	821
Quote-part du résultat net	(3 782)
Écart de conversion	(1 090)
Solde au 31 juillet 2021	10 458

Le placement a été converti au taux de clôture USD/CAD de 1,2467 au 31 juillet 2021 [1,3336 au 31 octobre 2020].

Note 10 AUTRES ACTIFS

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	\$	\$
Coûts de financement reportés	21 985	—
Divers	231	253
	22 216	253

Note 11 DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

FINANCEMENT DE 700 000 \$ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permet d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700 000 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les nouvelles facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE et dont la Société ne ferait usage que selon ses besoins, se décomposent comme suit :

- Un montant de 390 000 \$ dont les tirages peuvent être effectués jusqu'au 29 octobre 2022 et qui est réparti comme suit :
 - Un montant de 78 000 \$ sous forme de facilité de crédit non renouvelable et garantie, qui vient à échéance le 29 avril 2023; la facilité est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL en \$US (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2021, un montant de 40 000 \$ de la facilité de crédit était utilisé, dont la valeur comptable est de 39 718 \$;
 - Un montant de 312 000 \$ sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026 et portant intérêt au taux de 5,0 % la première année, augmentant à 8,0 % la deuxième année, puis de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts les deux premières années. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2021, un montant de 160 000 \$ de la facilité de crédit était utilisé, dont la valeur comptable est de 138 030 \$. La facilité de crédit inclut une option de prépaiement, qui constitue un dérivé incorporé, dont la juste valeur est comptabilisée en déduction de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ce dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de sa juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés. Au

31 juillet 2021, la juste valeur de l'option de prépaiement est de 2 062 \$ et a été déterminée en utilisant un arbre de taux d'intérêt trinôme basé sur le modèle Hull-White;

- Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription [note 12].
- Un montant de 310 000 \$ sous forme de facilité de crédit non garantie dont les tirages peuvent être effectués jusqu'au 31 décembre 2021 exclusivement afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, ces facilités de crédit pourraient devenir immédiatement exigibles en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs. Au 31 juillet 2021, un montant de 265 122 \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit. Au 31 juillet 2021, la valeur comptable de ces prélèvements s'élève à 123 447 \$, et un montant de 139 902 \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au cours du troisième trimestre de 2021, un montant de 1 275 \$ a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, Transat a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

RENOUVELLEMENT DES FACILITÉS DE CRÉDIT EXISTANTES

En complément du nouveau financement de 700 000 \$ avec le gouvernement du Canada, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes restent en place.

Ainsi, le 29 avril 2021, la Société a amendé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. L'entente amendée, qui vient à échéance le 29 avril 2023, peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL en \$US (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2021, la Société bénéficiait d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 31 octobre 2022 et la facilité de crédit était pleinement utilisée.

Le 29 avril 2021, la Société a également amendé son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations, dont le montant passe de 250 000 \$ à 70 000 \$. L'entente amendée vient à échéance le 29 avril 2023 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 6,0 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 5,0 %. Jusqu'au 31 octobre 2022, une prime additionnelle de 3,75 % capitalisable s'ajoute aux intérêts. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2021, la Société bénéficiait d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 31 octobre 2022 et la facilité de crédit était pleinement utilisée.

Le 29 juin 2021, la Société a amendé son entente de crédit rotatif renouvelable annuellement aux fins de l'émission de lettres de crédit, dont le montant passe de 75 000 \$ à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2021, un montant de 32 928 \$ était utilisé [60 266 \$ au 31 octobre 2020] dont 30 728 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 31 juillet 2021 et 31 octobre 2020. La partie courante des obligations locatives inclut des paiements de loyers différés liés aux baux d'aéronefs et aux baux immobiliers de 79 186 \$ et 3 833 \$, respectivement :

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 31 juillet 2021 \$	Au 31 octobre 2020 \$
Dette à long terme				
Financement non garanti - CUGE	2026	13,86	138 030	—
Facilité de crédit non garantie - Crédits voyage	2028	13,38	123 447	—
Entente de crédit subordonnée	2023	9,95	70 489	—
Entente de crédit à terme rotatif	2023	4,92	49 879	49 980
Financement garanti - CUGE	2023	5,30	39 718	—
Dette à long terme		11,20	421 563	49 980
Obligations locatives				
Flotte	2021-2033	5,47	921 810	772 925
Immobilier et autres	2021-2037	5,35	55 163	80 981
Obligations locatives		5,46	976 973	853 906
Total dette à long terme et obligations locatives		7,19	1 398 536	903 886
Partie courante des obligations locatives			(176 956)	(147 980)
Dette à long terme et obligations locatives			1 221 580	755 906

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 31 juillet 2021 et 2020 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021 \$	2020 \$	2021 \$	2020 \$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	11 117	10 379	33 531	29 289
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	347	613	684	1 839
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	6 466	446	8 272	714
Autres intérêts	139	334	12 752	1 262
Coûts de financement	18 069	11 772	55 239	33 104

Les autres intérêts pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 sont principalement dus aux frais d'intérêts, d'attente et de mise en place liés à la facilité de crédit subordonnée de 70 000 \$.

La charge de loyer pour les périodes terminées les 31 juillet 2021 et 2020 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Paiements de loyer variables	—	—	—	4 810
Baux à court terme	—	202	—	19 626
Loyer d'aéronefs	—	202	—	24 436
Paiements de loyer variables	—	—	—	1 870
Baux à court terme	412	475	1 307	3 062
Baux liés à des actifs de faible valeur	190	131	419	441
	602	808	1 726	29 809

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OBLIGATIONS LOCATIVES

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, les flux de trésorerie liés au remboursement des obligations locatives sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2020			853 906
Remboursements	(43 733)	—	(43 733)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	230 597	230 597
Portion intérêts des paiements de loyer différés	—	23 498	23 498
Compensation de paiements de loyers et résiliations de baux	—	(39 652)	(39 652)
Écart de change	—	(47 643)	(47 643)
Solde au 31 juillet 2021	(43 733)	166 800	976 973

ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés aux obligations locatives au 31 juillet 2021 s'établissent comme suit. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,2467 au 31 juillet 2021 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flotte	107 516	137 726	136 586	117 863	111 121	537 749	1 148 561
Immobilier et autres	6 517	9 302	3 844	3 235	5 590	46 242	74 731
Obligations locatives	114 033	147 028	140 430	121 098	116 711	583 991	1 223 292

La note 8 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 19 présente l'information requise en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 12 PASSIF LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

Dans le contexte du montage financier lié à la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312 000 \$ [note 11], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre de la facilité de crédit non renouvelable et non garantie. Les bons de souscription sont acquis en proportion des tirages qui seront effectués. Dans l'éventualité où le prêt était remboursé au cours de la première année, 50 % des bons de souscription acquis seraient annulés.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral de la facilité de crédit d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

En vertu des limites énoncées au paragraphe précédent, si les 13 000 000 de bons de souscription étaient exercés :

- un maximum de 9 436 772 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 563 228 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 9 436 772 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 9 436 772 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Au 31 juillet 2021, un total de 6 666 667 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, la juste valeur des 13 000 000 bons de souscription émis a été estimée à 41 491 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, une volatilité prévue de 55,8 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle. La juste valeur initiale des bons de souscription est également comptabilisée sous les autres actifs comme un coût de financement reporté associé à la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312 000 \$. Lors d'un tirage sur la facilité de crédit non renouvelable et non garantie de 312 000 \$, les coûts de financement reportés comptabilisés à l'actif sont appliqués en réduction de la valeur comptable initiale des passifs constatés, au pro-rata des montants tirés. L'escompte en découlant fera partie de la détermination du taux effectif de chaque tirage en conjonction avec les flux de trésorerie prévus pour le remboursement des-dits tirages.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur.

À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2021
	\$
Solde d'ouverture	—
Émission	41 491
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	10 192
Solde de fermeture	51 683

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classés de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 55,9 % au 31 juillet 2021. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation de 2 522 \$ du passif lié aux bons de souscription au 31 juillet 2021.

Note 13 PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	\$	\$
Solde d'ouverture	143 598	155 120
Provisions supplémentaires	19 597	35 791
Changement d'estimation	(8 419)	1 638
Utilisation de la provision	(2 667)	—
Montants inutilisés repris	(22 759)	(51 405)
Charge de désactualisation	684	2 454
Solde de fermeture	130 034	143 598
Provisions courantes	2 678	14 963
Provisions non courantes	127 356	128 635
Solde de fermeture	130 034	143 598

Les changements d'estimations incluent notamment les modifications au taux d'actualisation de la provision pour conditions de retour. Au 31 juillet 2021, les montants inutilisés repris incluent 13 099 \$ en lien avec des réparations futures sur des aéronefs qui n'auront pas lieu, 5 760 \$ en lien avec des contrats de location arrivés à échéance durant la période de neuf mois et 3 900 \$ en lien avec les versements des provisions pour conditions de retour pour les aéronefs dont les contrats de location ont été résiliés.

Note 14 AUTRES PASSIFS

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	\$	\$
Avantages du personnel	26 623	49 862
Autres passifs	256	353
	26 879	50 215

Note 15 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 et de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, aucune modification touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B n'a eu lieu.

Au 31 juillet 2021, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 240 323 et à 35 506 767 [3 785 312 et 33 961 778 au 31 octobre 2020], pour un nombre d'actions totalisant 37 747 090 et une valeur comptable de 221 012 \$.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2020	1 738 570	10,13
Annulées	(128 953)	10,96
Expirées	(651 355)	13,07
Solde au 31 juillet 2021	958 262	8,01
Options pouvant être exercées au 31 juillet 2021	958 262	8,01

BONS DE SOUSCRIPTION

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 12].

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
NUMÉRATEUR				
Résultat net attribuable aux actionnaires servant au calcul du résultat de base par action	(138 125)	(45 115)	(268 220)	(258 468)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	—	—	—	—
Résultat net attribuable aux actionnaires servant au calcul du résultat dilué par action	(138 125)	(45 115)	(268 220)	(258 468)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	37 747	37 747	37 747	37 747
Effet des titres dilutifs				
Options d'achat d'actions	—	—	—	—
Bons de souscription	—	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 747	37 747	37 747	37 747
Perte par action				
De base	(3,66)	(1,20)	(7,11)	(6,85)
Dilué	(3,66)	(1,20)	(7,11)	(6,85)

Étant données les pertes enregistrées au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les 958 262 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif [1 746 570 pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 juillet 2020]. De plus, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021 de 9 435 \$ et 10 192 \$, respectivement, et les 13 000 000 bons de souscription émis ont été exclus du calcul en raison de leur effet antidilutif [aucun pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 juillet 2020].

Note 16 INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES REVENUS ET LES CHARGES

VENTILATION DES REVENUS TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclus le programme des destinations soleil. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Clients				
Transatlantique	487	5 343	6 775	147 780
Amérique	11 269	1 638	48 697	1 090 678
Autres	792	2 565	6 565	35 185
Total des revenus	12 548	9 546	62 037	1 273 643

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la Société a comptabilisé des montants de 33 766 \$ et 101 282 \$, respectivement, en déduction des Salaires et avantages du personnel en lien avec la SSUC, dont 7 184 \$ et 26 975 \$ pour les employés actifs. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Société avait comptabilisé des montants de 54 000 \$ et 66 200 \$, respectivement, en déduction des Salaires et avantages du personnel en lien avec la SSUC, dont 11 400 \$ et 23 600 \$ pour les employés actifs.

Note 17 ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Éléments spéciaux liés à la transaction avec Air Canada				
Paiement de résiliation	—	—	(12 500)	—
Honoraires professionnels	—	1 970	6 106	4 939
Charge (renversement de charge) de rémunération	(1 843)	(3 079)	(6 223)	(4 369)
	(1 843)	(1 109)	(12 617)	570
Autres éléments spéciaux				
Dépréciation des soldes des contrats	1 928	—	19 873	—
	1 928	—	19 873	—
	85	(1 109)	7 256	570

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants, incluant les pertes de valeurs. Les charges de rémunération incluses dans les éléments spéciaux sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découlait de l'offre d'Air Canada, qui rendait probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, modifiait la période d'acquisition des droits. À la suite de la résiliation de la convention d'arrangement avec Air Canada, la Société a comptabilisé des renversements de charges de dépréciation visant à réduire et même annuler certaines provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions, pour lesquelles le seuil de critère de performance n'a pas été atteint.

Les autres éléments spéciaux incluent la dépréciation des soldes des contrats de 19 873 \$ en lien avec les commissions, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit qui ne seront pas remboursés à la Société dans le cadre des remboursements offerts aux voyageurs [note 3].

Note 18 PERTE (GAIN) SUR CESSION D'ACTIFS

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, la Société a, entre autres, comptabilisé un gain sur résiliation de baux de 2 552 \$ en lien avec la résiliation partielle de baux immobiliers. De plus, en raison des importantes réductions de capacité liées à la pandémie de COVID-19, la Société a retourné de façon anticipée aux bailleurs trois aéronefs loués, soit deux Airbus A330 et un Boeing 737-800. Le gain sur cession d'actifs de 19 810 \$ comptabilisé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 est principalement lié à ces résiliations de baux, qui ont entraîné la comptabilisation d'un gain de 17 042 \$, puisque la totalité de la valeur comptable des actifs liés à ces aéronefs loués avait été dépréciée durant l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Note 19 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION ET AUTRES ENGAGEMENTS

Au 31 juillet 2021, la Société est partie à des engagements pour la location de sept Airbus A321neo dont la livraison s'échelonne jusqu'en 2023. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectués dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs)	—	18 364	42 759	44 322	44 322	382 097	531 864
Obligations d'achat	2 287	6 933	3 681	2 108	4 850	100	19 959
	2 287	25 297	46 440	46 430	49 172	382 197	551 823

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve des éléments mentionnés dans la note 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 et du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour toutes poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 et de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, la Société a fait l'objet de certains recours collectifs en lien avec le remboursement de dépôts clients pour les vols annulés en lien avec la pandémie de COVID-19. Certains de ces recours collectifs pourraient entraîner des déboursés et coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. À ce jour, l'issue de ces recours collectifs est impossible à prédire avec certitude et l'effet financier qui pourrait en découler ne peut faire l'objet d'une estimation fiable. Les montants qui pourraient devoir être payés en lien avec les recours collectifs sont pour la majeure partie inclus dans les Dépôts de clients et revenus différés. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les recours collectifs, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état des résultats consolidé et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie. Néanmoins, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, la Société a entamé le processus de remboursements de crédits voyage aux clients qui en ont fait la demande.

Note 20 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 7, 9, 14, 23 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2021, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 428 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 juillet 2021, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

Le 28 mai 2021, le prêteur a résilié la facilité de cautionnement qui permettait à la Société de faire émettre des lettres de crédit à certains de ses fournisseurs de services, d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 13 000 \$, sans céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2021, un montant de 11 238 \$ était utilisé en vertu de cette facilité, dont l'échéance est le 28 février 2022.

Note 21 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

